



www.cbcbiogard.fr

Nématicides à base d'extrait d'ail **NEMGUARD® GRANULES**

La meilleure des combinaisons
entre la nature et la technologie



QU'EST-CE QUE NEMGUARD® GRANULES ?

Nemguard® Granules est un nématicide à base d'extrait d'ail. La substance active est obtenue par un procédé breveté par Ecospray Ltd GB qui permet d'extraire des composés polysulfurés, les di-allyl-polysulfures (DAS), en quantités et en proportions connues et stables. L'activité nématicide efficace et reproductible est ainsi garantie.

Les DAS agissent par contact et ingestion contre les stades mobiles juvéniles 2 (J2) d'une grande variété de familles de nématodes présents dans les sols.

Une fois à l'intérieur du corps de l'organisme nuisible, ces composés interagissent avec des enzymes et d'autres composés antioxydants essentiels à la survie des cellules et des tissus des nématodes.

Ceci engendre un déséquilibre dans les réactions d'oxydo-réduction de l'organisme, jusqu'à provoquer sa mort quelques heures après le contact.



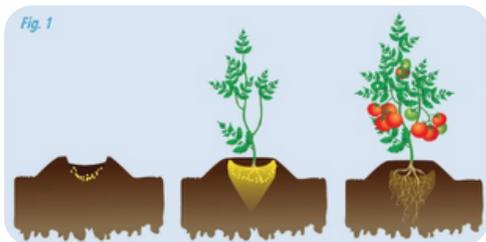
DOSES ET USAGES AUTORISÉS

Cultures	Lieu	Cible	NEMGUARD® Granulés
 Carotte , Céleri-rave, Panais, Raifort, Persil, Cerfeuil, Salsifis	Plein champ	Formes mobiles de nématodes	20 à 25 kg / ha
 Laitue , Chicorée frisée, Scarole, Mâche, Roquette et autres salades	Plein champ et sous-abri		
 Melon , Pastèque, Potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible	Plein champ et sous-abri		25 kg / ha
 Poivron , Piment	Plein champ et sous-abri		20 à 25 kg / ha
 Tomate , Aubergine	Plein champ et sous-abri		

MODE D'EMPLOI :



- Appliquer au moment du semis ou de la plantation à l'aide d'un micro-granulateur. Les granulés doivent être positionnés dans la raie de semis ou de plantation, au plus près des semences ou des racines des plants.
- Appliquer dans un sol suffisamment humide. En absence de pluie ou sur des sols secs, il est recommandé de réaliser une irrigation de 20 mm dans les plus brefs délais après l'application. Sur les 4 à 6 semaines qui suivent, le cumul de pluie ou irrigation doit atteindre au moins 80 mm.
- Non recommandé dans des sols avec de fortes à très fortes teneurs en limon.



LES AVANTAGES DE NEMGUARD® GRANULES

- Action nématicide prouvée et homologuée
- Pas de LMR
- Compatible avec la PBI
- Pas de phytotoxicité ou de stress sur la culture
- Faible impact pour l'opérateur et l'environnement
- Autorisé en Agriculture Biologique et NOP



CBC BIOGARD S.A.S.

25 Avenue del'Europe, Schiltigheim
BP 30059 - 67012 Strasbourg Cedex
Tel.: 03 67 29 05 90 - info@cbcbiogard.fr
www.cbcbiogard.fr

NEMGUARD GRANULES – AMM N°2160454 - Composition : 450 g/kg d'extraits d'ail
Titulaire : CBC (Europe) Srl – Via Zanica 25, 24050 Grassobbio (BG) ,
Italie Distributeur : CBC BIOGARD SAS – 25 Avenue de l'Europe 67300 Schiltigheim, France
Ces produits figurent sur la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle
(art. L 253-5 et L. 253-7 du Code rural).

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette des produits ou consulter www.cbcbiogard.fr

Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement européen en vigueur
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée



ATTENTION

CBC BIOGARD S.A.S. 67300 Schiltigheim, RCS Strasbourg 823 862 08 S.A.S. au capital de 200.000€.

UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.